Consigne : Associez chaque situation d'entreprise ci-dessous à l'objectif de l'audit comptable et financier correspondant (*A. Fiabilité des informations financières, B. Conformité aux normes, C. Détection et prévention des fraudes, D. Aide à la prise de décision*).

1. *Situation 1 :* L'auditeur vérifie si la méthode d'amortissement utilisée par l'entreprise est bien conforme aux dispositions prévues par le Plan Comptable Général (PCG).
2. *Situation 2 :* Grâce à des contrôles ciblés sur les notes de frais, l'auditeur repère des factures fictives remboursées à un salarié.
3. *Situation 3 :* Un fonds d'investissement lit le rapport de l'auditeur pour décider s'il doit injecter des capitaux dans l'entreprise.
4. *Situation 4 :* L'auditeur s'assure que le bilan présenté reflète une image fidèle et sincère de la situation patrimoniale de la société.